

La composition du revenu au Nouveau-Brunswick

Le revenu peut globalement être classé en revenu provenant de sources privées et en revenu provenant de sources publiques. Le revenu provenant de sources privées ou revenu du marché comprend le revenu d'emploi, le revenu de placements, le revenu de retraite provenant de sources privées et autre revenu en espèces. Le revenu provenant de sources publiques, synonyme de transferts gouvernementaux, inclut les prestations en espèces versées par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités. Veuillez-vous consulter le Dictionnaire de l'ENM de 2011 pour la définition du revenu total et des composantes du revenu en 2010.

- Les données tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages réalisée en 2011 ont montré que 95,7 % des Néo-Brunswickois âgés de 15 ans et plus ont touché une certaine forme de revenu au cours de l'année civile 2010.
- En 2010, 83,5 % du revenu total reçu par les Néo-Brunswickois se présentait sous la forme de revenu du marché et le reste, soit 16,5 %, était sous forme de paiements de transferts gouvernementaux. À l'échelle nationale, les revenus provenant des sources privées représentaient 87,6 % du revenu total alors que le reste, soit 12,4 % provenait des transferts gouvernementaux.
- Bien que la part du revenu total provenant de paiements des transferts gouvernementaux soit petite comparativement à celle du revenu du marché, plus des deux tiers (67,5 %) des Néo-Brunswickois ont touché des transferts gouvernementaux sous une forme quelconque en 2010. Le revenu total médian reçu sous forme de transferts gouvernementaux était 7 039 \$. À l'échelle nationale, 70,0 % de la population a touché des transferts gouvernementaux sous une forme quelconque avec un revenu total médian de 4 100 \$.
- La majorité des Néo-Brunswickois (81,0 %) ont touché une forme de revenu du marché avec un montant médian de 25 665 \$, comparativement à 82,5 % des Canadiens avec une forme de revenu du marché et un montant médian de 29 900 \$.

Composition du revenu	Nombre de personnes ayant un montant	% de la population ayant un montant (1)	Montant médian (\$) (2)	Montant agrégé déclarant provenant de chaque source (en milliers de dollars)	Part du montant agrégé total (%)
Total - Avec et sans un montant	622 435	100,0			
Revenu total	595 885	95,7	26 582	20 325 651	100,0
Revenu du marché	503 935	81,0	25 665	16 977 539	83,5
Revenu d'emploi	419 125	67,3	26 939	14 480 380	71,2
Salaires et traitements	397 525	63,9	27 794	13 882 582	68,3
Revenu provenant d'un travail autonome	39 005	6,3	5 195	597 854	2,9
Revenu de placements	123 480	19,8	384	507 756	2,5
Pensions de retraite et rentes	89 155	14,3	14 267	1 651 897	8,1
Autre revenu en espèces provenant de sources privées (3)	77 560	12,5	1 410	337 434	1,7
Transferts gouvernementaux	420 015	67,5	7 039	3 348 139	16,5
Prestations du RPC/RRQ	162 070	26,0	6 000	959 877	4,7
Prestations de PSV/SRG (4)	114 040	18,3	6 240	896 075	4,4
Prestations d'Assurance-emploi	111 000	17,8	6 173	808 208	4,0
Prestations pour enfants	85 260	13,7	2 715	300 352	1,5
Autre revenu provenant de sources publiques (5)	231 010	37,1	502	383 606	1,9
Impôt payé sur le revenu	386 855	62,2	4 837	2 950 729	14,5
Revenu après impôt	595 690	95,7	24 458	17 375 078	85,5

(1) Les personnes ayant un revenu négatif sont incluses dans la population ayant un revenu pour le revenu total, le revenu du marché, le revenu d'emploi, le revenu d'un travail autonome et le revenu de placements.

(2) Seules les personnes ayant un montant sont incluses dans le calcul du montant médian.

(3) Autre revenu provenant de sources privées s'entend de tout revenu en espèces reçu régulièrement au cours de l'année civile 2010 et comprend notamment les pensions alimentaires, les allocations de soutien des enfants, les bourses d'études et d'entretien non remboursables, les indemnités de cessation d'emploi et les redevances.

(4) Les prestations de PSV sont les prestations nettes reçues. Les prestations ayant été remboursées par les personnes ayant un revenu élevé ne sont pas considérées comme un revenu.

(5) Autre revenu provenant de sources publiques s'entend principalement de l'aide sociale, des indemnités aux accidentés du travail et des crédits d'impôt remboursables.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.